



World Health Organization Organisation mondiale de la Santé

QUARANTE-HUITIEME ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE

Point 18.2 de l'ordre du jour

A48/A/Conf.Paper N° 4
10 mai 1995

Réorientation des affectations

Projet de résolution proposé par les délégations des pays suivants :
Arabie saoudite, Bahreïn, Egypte, Emirats arabes unis, Guinée-Bissau,
Inde, Indonésie, Kiribati, Koweït, Maroc, Népal, Oman, Pakistan, Philippines,
Qatar, République arabe syrienne, République-Unie de Tanzanie, Tunisie,
Zambie et Zimbabwe

La Quarante-Huitième Assemblée mondiale de la Santé,

Consciente des graves inégalités que l'on continue d'observer entre pays développés et pays en développement en ce qui concerne l'état de santé et du fait que les pays en développement ne disposent pas des ressources humaines, matérielles et financières leur permettant de faire face aux graves problèmes de santé qui sont les leurs et de mettre en place des services de santé nationaux;

Notant avec préoccupation qu'il n'y a eu aucune croissance réelle du budget de l'OMS depuis dix ans et que l'instabilité des marchés financiers est à l'origine d'augmentations imprévisibles des coûts;

Rappelant la résolution WHA29.48, dans laquelle le Directeur général était prié de supprimer "toutes les dépenses évitables et non indispensables de personnel et d'administration", et le fait que cette résolution a eu pour résultat d'affecter 60 % du budget ordinaire à la coopération technique;

PRIE le Directeur général :

- 1) de transférer 2 % du budget ordinaire prévu pour les activités mondiales et interrégionales aux programmes de santé prioritaires au niveau des pays, en commençant par le budget programme pour 1998-1999, et de continuer cette pratique pour les quatre périodes biennales suivantes, afin de réaliser un transfert cumulatif de 10 % des ressources aux pays en l'espace de dix ans;
- 2) de faire en sorte que les différents projets de budget programme indiquent à partir de quel secteur de programme le transfert a été effectué;
- 3) de faire rapport à la Quarante-Neuvième Assemblée mondiale de la Santé sur les mesures prises pour donner effet à la présente résolution.

= = =